

L'approche Choix et partenariats aux services ambulatoires

Le Royal et le Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario (CHEO) ont établi le **Partenariat jeunes esprits en santé** afin de fournir ensemble des services spécialisés en psychiatrie et en santé mentale à des milliers d'enfants et de jeunes dans l'Est de l'Ontario, le Nunavut et l'Ouest du Québec. Nous travaillons ensemble pour aider davantage d'enfants et de jeunes à se rétablir plus rapidement. L'une des façons d'y parvenir est notre nouveau modèle de services ambulatoires de santé mentale, **l'approche Choix et partenariats (Choice and Partnership Approach, CAPA)**.

Qu'est-ce que l'approche CAPA?

L'approche CAPA place les patients et leur famille au centre de leurs propres soins.

Selon l'approche CAPA, les patients et les fournisseurs de services collaborent pour choisir le bon plan de soins en fonction des forces et des objectifs particuliers de la personne.

Notre but est d'offrir les meilleures interventions à chaque personne (avec un objectif de travail clair), en travaillant avec les bons cliniciens (qui ont les compétences appropriées), au bon moment (avec un temps d'attente minimal).

Comment fonctionne l'approche CAPA?

1. Les médecins qui veulent aiguiller un enfant ou un adolescent (moins de 18 ans) vers les services de santé mentale du Royal ou du CHEO appellent les services d'admission centralisés au 613.737.2496, ou au numéro sans frais 1.866.737.2496.
2. La demande de services est évaluée et si le client satisfait aux critères pour obtenir de soins spécialisés en santé mentale, un **rendez-vous de choix** sera fixé afin de rencontrer un membre de l'équipe. À ce rendez-vous, nous allons :
 - discuter du problème de santé mentale qui préoccupe le client;
 - expliquer les différents services qui sont à sa disposition;
 - aider le client à prendre une décision éclairée au sujet des prochaines étapes.
3. Pendant ce rendez-vous « Choix », le client déterminera un **choix** qui correspond à un objectif visé. Cela peut inclure des thérapies de groupe ou individuelles, l'évaluation d'un psychiatre, ou le client pourrait être dirigé vers des services communautaires.
4. Après ce rendez-vous « Choix », le client et le médecin qui l'a aiguillé vers les services recevront une lettre résumant les préoccupations abordées et décrivant le choix déterminé.
5. Si le choix comprend des services au Royal ou au CHEO, nous proposerons un **rendez-vous « Partenariat »** au client pour qu'il puisse poursuivre ses traitements. Si le client est dirigé vers des services dans la communauté pour atteindre son objectif, il recevra les informations nécessaires pour passer à la prochaine étape.
6. Lorsque les clients du Royal ou du CHEO ont atteint leurs objectifs de traitement, ils reçoivent leur congé. Le système CAPA a été conçu de façon à être flexible et réactif, donc si un enfant ou un jeune a de nouveau besoin de services après avoir reçu son congé, il peut avoir un nouveau rendez-vous « Choix » afin de déterminer comment ses besoins ont changé et quelles options sont disponibles.